



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de la science et de la recherche

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 001

Le mardi 14 décembre 2021

Présidente : L'honorable Kirsty Duncan



Comité permanent de la science et de la recherche

Le mardi 14 décembre 2021

• (1835)

[Traduction]

Le greffier du Comité (M. Leif-Erik Aune): Je constate que nous avons le quorum.

Honorables membres du Comité, je dois vous informer que le greffier ne peut recevoir que des motions pour l'élection du président. Je ne peux recevoir d'autres types de motion, entendre des rappels au Règlement ou participer aux débats.

Nous pouvons maintenant procéder à l'élection du président. Conformément au paragraphe 106(2) du Règlement, le président doit être un député du parti ministériel. Je suis prêt à recevoir les motions à ce sujet.

Je vois que M. McKinnon veut prendre la parole.

M. Ron McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam, Lib.): Je propose l'honorable Kirsty Duncan.

Le greffier: Il est proposé par M. McKinnon que l'honorable Kirsty Duncan soit élue présidente du Comité.

Y a-t-il d'autres propositions?

Puisqu'il n'y en a pas, je déclare Mme Duncan dûment élue présidente du Comité.

Des députés: Bravo!

La présidente (L'hon. Kirsty Duncan (Etobicoke-Nord, Lib.): Je vous remercie, chers collègues.

[Français]

Je vous remercie de m'avoir accordé votre confiance. Je vais travailler fort pour répondre à vos attentes.

[Traduction]

Chers collègues, permettez-moi tout d'abord de féliciter tous ceux qui ont été réélus et de souhaiter tout particulièrement la bienvenue aux nouveaux élus au Parlement.

Juste avant que nous passions à l'élection des vice-présidents, j'aimerais dire que nous vivons un moment historique. Vous êtes les premiers membres du Comité permanent de la science et de la recherche. Félicitations. Merci de votre intérêt.

Je veux dire très brièvement qu'au cours de la dernière législature, j'ai présenté une motion visant à créer un comité de la science et de la recherche et à en faire un comité qui est permanent et qui a voix au chapitre à Ottawa. C'était vraiment excitant. Tous les partis ont donné leur appui. Je pense que nous avons une réelle occasion de mettre la science et la recherche en lumière. Ce sont des éléments constitutifs de notre pays. Je pense que nous pouvons examiner les possibilités et les défis.

Chers collègues, le prochain point à l'ordre du jour est l'élection de deux vice-présidents.

Je vais céder la parole à notre greffier. Allez-y, s'il vous plaît.

Le greffier: Merci.

Conformément au paragraphe 106(2) du Règlement, le premier vice-président doit être un député de l'opposition officielle. Je suis maintenant prêt à recevoir les motions pour l'élection du premier vice-président.

Allez-y, monsieur Lake.

L'hon. Mike Lake (Edmonton—Wetaskiwin, PCC): Je propose Corey Tochor.

Le greffier: Il est proposé par M. Lake que M. Tochor soit élu premier vice-président du Comité.

Y a-t-il d'autres motions?

Puisqu'il n'y en a pas, je déclare M. Tochor dûment élu premier vice-président du Comité.

Conformément au paragraphe 106(2) du Règlement, l'autre vice-président doit être un député de l'opposition provenant d'un autre parti que celui de l'opposition officielle. Je suis maintenant prêt à recevoir les motions pour l'élection du deuxième vice-président.

Allez-y, madame Diab.

[Français]

Mme Lena Metlege Diab (Halifax-Ouest, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le greffier.

Je propose la candidature de M. Maxime Blanchette-Joncas.

M. Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, BQ): J'accepte avec honneur, merci beaucoup.

Le greffier: Mme Metlege Diab propose que M. Blanchette-Joncas soit élu au poste de deuxième vice-président du Comité.

Y a-t-il d'autres propositions?

• (1840)

[Traduction]

Comme il n'y en a pas, je déclare M. Blanchette-Joncas dûment élu deuxième vice-président.

M. Stéphane Lauzon (Argenteuil—La Petite-Nation, Lib.): J'invoque le Règlement, madame la présidente.

La présidente: Allez-y, monsieur Lauzon.

M. Stéphane Lauzon: Je voulais seulement m'assurer que le greffier a vérifié s'il y avait des mains levées sur l'ordinateur. J'avais levé la main pour faire la proposition et il ne l'a pas remarqué. Nous avons donc demandé à quelqu'un d'autre dans la salle de le faire.

[Français]

Le greffier: Je vous présente mes excuses, monsieur Lauzon. Je n'ai pas vu que votre main était levée.

[Traduction]

M. Stéphane Lauzon: D'accord. C'est très important dans ce processus.

[Français]

En fait, je voulais proposer la candidature de M. Blanchette-Joncas, mais je crois que tout est maintenant réglé, puisque cela a été fait.

Le greffier: Encore une fois, je vous présente mes excuses.

Je vous remercie.

M. Stéphane Lauzon: D'accord.

Je vous remercie.

[Traduction]

La présidente: Merci.

Je félicite nos nouveaux vice-présidents.

Des députés: Bravo!

La présidente: Chers collègues, notre prochain point à l'ordre du jour consiste à examiner une série de motions de régie interne que les comités adoptent habituellement lorsqu'ils commencent leurs travaux.

Je vais céder la parole à M. McKinnon, qui lira la première motion.

M. Ron McKinnon: Merci, madame la présidente.

La première motion de régie interne concerne le service d'analystes. Je propose:

Que le Comité retienne, au besoin et à la discrétion de la présidence, les services d'un ou de plusieurs analystes de la Bibliothèque du Parlement pour l'aider dans ses travaux.

La présidente: Chers collègues, vous êtes saisis de la motion. Y a-t-il des interventions à son sujet?

Puisque ce n'est pas le cas, nous avons approuvé la motion.

Pouvons-nous passer à la deuxième motion, monsieur McKinnon?

M. Ron McKinnon: En fait, nous devons d'abord voter sur la motion.

La présidente: Oui. Tout cela est nouveau pour moi, chers collègues.

La motion est-elle approuvée, ou voulez-vous passer au vote?

M. Ron McKinnon: Nous n'avons pas vraiment voté sur la motion, mais je pense que si vous demandez le consentement unanime, vous l'obtiendrez.

La présidente: Avons-nous le consentement unanime pour adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

La présidente: Merci, monsieur McKinnon.

Pouvons-nous inviter l'analyste à venir à l'avant, s'il vous plaît?

Je pense que nous devrions inviter le greffier et l'analyste à nous dire quelques mots avant de passer à la deuxième motion.

Bienvenue. Voulez-vous vous présenter?

M. Thai Nguyen (attaché de recherche auprès du Comité): Chers membres du Comité, je m'appelle Thai Nguyen. Je suis analyste sur la Colline parlementaire depuis 2012. Je travaille surtout avec le comité des pêches de la Chambre des communes, mais aussi parfois avec le comité du Sénat.

J'ai hâte de travailler avec chacun de vous.

La présidente: Merci beaucoup de vous être joint à nous. Nous vous remercions de votre travail.

Monsieur le greffier, voulez-vous vous présenter au Comité, s'il vous plaît?

Le greffier: Oui. Merci.

Je m'appelle Leif Aune. Je suis ravi d'être le greffier de votre comité. Je suis greffier à la procédure depuis 2005 et j'ai servi certains d'entre vous au sein de divers comités dans le passé. J'ai hâte de travailler avec vous au cours de la présente session.

Merci, madame la présidente.

La présidente: Merci beaucoup à vous deux. Nous vous remercions à l'avance du travail que vous accomplirez.

J'aimerais également remercier les interprètes, le personnel technique et tous les gens qui soutiennent ce comité.

Nous avons obtenu le consentement unanime pour la première motion.

Monsieur McKinnon, pouvons-nous revenir à vous, s'il vous plaît?

L'hon. Mike Lake: J'invoque le Règlement, madame la présidente. Serait-il possible que toutes les motions soient lues d'un coup et que nous nous prononcions sur l'ensemble d'entre elles? Est-ce que les membres du Comité y consentiraient?

La présidente: Je vous remercie de la suggestion, monsieur Lake.

Chers collègues, y a-t-il consentement unanime pour procéder de cette façon?

Des députés: Oui.

• (1845)

M. Ron McKinnon: Merci, madame la présidente.

Avant de continuer, je pense que vous avez tous une copie. Je veux seulement souligner qu'il y a une erreur dans l'en-tête. Il est écrit « 43^e législature, 2^e session ». C'est inexact.

Nous allons poursuivre la présentation des motions de régie interne.

Je propose la motion qui porte sur le Sous-comité du programme et de la procédure:

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit créé et composé de cinq membres; de la présidence, un député ou une députée de chaque parti reconnu; que le Sous-comité travaille dans un esprit de collaboration.

Concernant les réunions sans quorum, je propose:

Que la présidence soit autorisée à tenir des réunions pour entendre des témoignages et pour les faire publier en l'absence de quorum, si au moins quatre membres sont présents, dont deux membres de partis de l'opposition et deux membres du parti ministériel, et que lors des déplacements à l'extérieur de la Cité parlementaire, la réunion commence après 15 minutes, peu importe quels membres sont présents.

Au sujet du temps alloué pour les déclarations d'ouverture et l'interrogation des témoins, je propose:

Que cinq minutes soient accordées aux témoins pour leur déclaration d'ouverture; et que dans la mesure du possible, les témoins présentent leurs notes d'allocation au Comité 72 heures avant leur comparution; et que pendant l'interrogation des témoins, à la discrétion de la présidence, le temps alloué au premier tour de questions soit de six minutes pour le premier intervenant de chaque parti tel qu'il suit: Parti conservateur, Parti libéral, Bloc québécois, Nouveau parti démocratique. Que pour le deuxième tour et les tours subséquents, l'ordre et le temps alloué à chaque intervenant soit réparti de la façon suivante: Parti conservateur, cinq minutes; Parti libéral, cinq minutes; Bloc québécois, deux minutes et demie; Nouveau parti démocratique, deux minutes et demie; Parti conservateur, cinq minutes; Parti libéral, cinq minutes.

Concernant la distribution de documents, je propose:

Que seul le greffier du Comité soit autorisé à distribuer des documents aux membres du Comité et seulement lorsque ces documents sont dans les deux langues officielles; et qu'il avise tous les témoins de cette exigence à l'avance.

Pour ce qui est des repas de travail, je propose:

Que le greffier du Comité, en consultation avec la présidence, soit autorisé à prendre les dispositions nécessaires pour fournir des repas de travail pour le Comité et ses sous-comités.

Concernant les frais de déplacement et de séjour des témoins, je propose:

Que les témoins qui en font la demande soient remboursés de leurs frais de déplacement et de séjour dans la mesure où ces frais sont jugés raisonnables, à raison d'au plus deux représentants par organisme; pourvu que, dans des circonstances exceptionnelles, le remboursement à un plus grand nombre de représentants soit laissé à la discrétion de la présidence.

En ce qui concerne l'accès aux réunions à huis clos, je propose:

Que, à moins qu'il en soit ordonné autrement, chaque membre du Comité soit autorisé à être accompagné d'un membre du personnel aux réunions à huis clos et qu'une autre personne de chaque bureau des agents supérieurs de la Chambre soit autorisée à être présente.

Au sujet des transcriptions des réunions à huis clos, je propose:

Que le greffier du Comité conserve à son bureau une copie de la transcription de chaque réunion à huis clos pour consultation par les membres du Comité ou un membre de leur personnel; et que les analystes du Comité aient aussi accès aux transcriptions des réunions à huis clos.

Concernant les avis de motion, je propose:

Qu'un préavis de 48 heures, interprété comme deux nuitées, soit requis pour qu'une motion de fond qui ne porte pas directement sur l'affaire en cours d'examen par le Comité puisse être proposée, pourvu que (a) l'avis de motion soit transmis au greffier du Comité au plus tard à 16 heures du lundi au vendredi; (b) l'avis de motion soit distribué aux membres et aux bureaux des whips de chaque parti reconnu dans les deux langues officielles par le greffier et ce, le jour même de la réception dudit avis, lorsque celui-ci a été reçu avant l'heure limite; (c) les avis de motions transmis après l'heure limite ou lors de journées non ouvrables soient réputés avoir été reçus lors du prochain jour ouvrable; et qu'aucune motion de fond ne puisse être proposée lors de réunions tenues à l'extérieur de la Cité parlementaire.

● (1850)

En ce qui a trait aux ordres de renvoi reçus de la Chambre et se rapportant à des projets de loi, je propose:

Que, relativement aux ordres de renvoi reçus de la Chambre et se rapportant à des projets de loi,

a) le greffier du Comité, lorsque celui-ci reçoit un tel ordre de renvoi, écrive à chaque député qui n'est pas membre d'un caucus représenté au Comité pour l'in-

vider à soumettre au greffier du comité dans les deux langues officielles, les amendements proposés au projet de loi qui fait l'objet dudit ordre de renvoi qu'il propose que le Comité étudie;

b) les amendements déposés, conformément à l'alinéa a) au moins 48 heures avant le début de l'étude article par article du projet de loi auquel ces amendements sont proposés au cours de ladite étude à condition que le Comité puisse, en présentant une motion, modifier cette échéance à l'égard d'un projet de loi;

c) au cours de l'étude article par article d'un projet de loi, la présidence permette à un député qui a présenté ses amendements conformément à l'alinéa a) de faire de brèves observations pour les appuyer.

Au sujet des essais techniques pour les témoins, je propose:

Que le greffier informe chaque témoin à comparaître devant le Comité que des essais techniques par l'équipe de soutien de l'administration de la Chambre doivent être effectués afin de vérifier la connectivité et l'équipement utilisé afin d'assurer la meilleure qualité sonore possible; et que la présidence informe le Comité, au début de chaque réunion de tout témoin qui n'a pas effectué les essais techniques requis.

Enfin, pour ce qui est de la révision linguistique, je propose:

Que tous les documents présentés dans le cadre des travaux du Comité et qui ne proviennent pas d'un ministère fédéral, des bureaux des députés, ou qui n'ont pas été traduits par le Bureau de la traduction, soient préalablement soumis à une révision linguistique par le Bureau de la traduction avant d'être distribués aux membres.

Merci, madame la présidente.

La présidente: Merci, monsieur McKinnon.

Y a-t-il des interventions sur les motions?

Comme il n'y en a pas, pouvons-nous les mettre aux voix? Y a-t-il consentement unanime?

(Les motions sont adoptées.)

La présidente: Merci, chers collègues.

Allez-y, monsieur McKinnon.

M. Ron McKinnon: Merci, madame la présidente.

Je me demande seulement si le greffier pourrait nous donner des précisions sur la politique relative au port du masque dans la salle.

La présidente: Merci, monsieur McKinnon.

Merci, chers collègues. Je vais parler de la politique relative au port du masque.

Bienvenue à la première séance du Comité permanent de la science et de la recherche.

Le Bureau de régie interne exige que les comités respectent les protocoles de santé suivants: se tenir à au moins deux mètres des autres; porter un masque non médical, à moins qu'on soit assis, et le porter correctement en tout temps, y compris lorsqu'on est assis; maintenir une bonne hygiène des mains en utilisant le désinfectant qui est fourni dans la salle et en se lavant les mains avec du savon régulièrement. À titre de présidente, j'assurerai le respect de ces mesures, et je vous remercie de votre collaboration.

La réunion d'aujourd'hui se tient suivant une formule hybride. Comme vous le savez, des services d'interprétation vous sont offerts. Vous pouvez vous exprimer dans la langue officielle de votre choix. Vous pouvez choisir, au bas de votre écran, entre la transmission du parquet, l'anglais et le français. Si vous voulez prendre la parole, sachez que la fonction « Lever la main » se trouve dans la barre d'outils principale.

Je vous rappelle que toutes les observations doivent être adressées à la présidence. Lorsque vous n'avez pas la parole, veuillez mettre votre micro en sourdine. Le greffier du Comité et moi-même tiendrons une liste d'intervenants à jour pour tous les membres du Comité.

Merci, monsieur McKinnon.

Chers collègues, je crois qu'il y a consentement unanime au sujet de toutes les motions. Elles ont été adoptées.

Nous avons lancé ce comité. Toutes mes félicitations à vous tous. Nous entamons nos travaux. Merci beaucoup.

Notre comité est maintenant officiellement constitué. Il nous reste du temps si vous voulez discuter de quoi que ce soit. J'ouvre la discussion à tous.

Allez-y, monsieur McKinnon.

M. Ron McKinnon: Merci, madame la présidente. Je vous félicite pour votre élection. Aucune affiche électorale n'était nécessaire.

Je pense que maintenant que nous disposons d'un peu de temps, il serait bon que nous fassions un tour de table et que nous disions quelles sont nos attentes pour ce comité.

Pour ma part, j'aimerais que nous soyons en mesure d'étudier l'état des connaissances dans différents secteurs de la science, comme la technologie de la fusion, l'informatique quantique, la technologie des cellules souches embryonnaires, etc. Il serait également bon de voir dans quels domaines nous devons mettre en œuvre notre expertise scientifique dans ce pays, afin que nous puissions, le moment venu, faire des recommandations au Parlement sur la façon de procéder.

Voilà ce que je pense à ce moment-ci.

• (1855)

La présidente: Merci beaucoup, monsieur McKinnon.

Je crois que c'est au tour de M. Lauzon.

[Français]

M. Stéphane Lauzon: Merci beaucoup.

[Traduction]

Félicitations, madame la présidente.

[Français]

Nous sommes extrêmement choyés de faire partie d'un nouveau comité sur la recherche-développement et la haute technologie. Ma vision est qu'on pourrait apporter un tel niveau de technologie dans les régions rurales. Je pense aux technologies et à la recherche-développement en télécommunications, à la 5G, à tout ce qui touche les systèmes de transport intelligents et à l'électrification des transports. Il y a aussi toute la recherche sur l'hydrogène vert pour l'industrie.

Je pense que je vais travailler fort à ce comité pour lier ces éléments au monde rural afin que celui-ci profite au maximum de nos discussions. En outre, je vais appuyer toutes les recommandations visant à faire avancer la robotique, l'électrification des usines, la biométhanisation et les usines de cogénération. J'ai travaillé dans ce domaine, et j'espère que nous pourrions faire avancer les études dans ces dossiers.

[Traduction]

La présidente: Merci, monsieur Lauzon.

Je vois que Mme Diab a levé la main.

Mme Lena Metlege Diab: À moins que quelqu'un d'autre...

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Est-ce que nous faisons un tour de table?

La présidente: Je suis désolée. Je croyais que vous alliez lever la main.

M. Richard Cannings: Je vais le faire, et je prendrai la parole après Mme Diab.

La présidente: D'accord. Je cède la parole à Mme Diab, qui sera suivie de M. Cannings.

Mme Lena Metlege Diab: Il peut prendre la parole avant moi. Cela ne me dérange pas.

M. Richard Cannings: Excusez-moi. J'ai mal compris ce qu'on voulait dire par un tour de table.

J'ai une formation scientifique, alors je suis très heureux d'être ici. Je crois qu'il faut garder en tête qu'il s'agit du comité de la science et de la recherche. Il serait bien sûr amusant d'explorer toutes sortes d'avenues. Au cours des six dernières années, j'ai siégé au comité des ressources naturelles. Nous avons beaucoup étudié l'énergie et d'autres sujets du genre.

J'aimerais que nous nous concentrons sur les sciences fondamentales et appliquées et sur la façon dont le Canada peut exceller dans ces domaines. Je crois qu'il serait bien de commencer par une grande étude nous permettant de connaître les secteurs où le Canada réussit bien. Nous sommes des chefs de file mondiaux dans certains domaines comme les technologies de la fusion et l'hydrogène. Je crois qu'il serait bon de réaliser une étude pour cibler les réussites, mais aussi les secteurs où la science pourrait bénéficier de l'aide du gouvernement.

J'aimerais que nous commencions par une étude générale du genre. Lorsque je siégeais au comité des ressources naturelles, nous avions entrepris nos travaux par une grande étude, en 2015. Elle visait toutes sortes de secteurs: celui du pétrole et du gaz, le secteur minier, la foresterie et le secteur nucléaire. Au début, je croyais que c'était une idée folle, que nous devions nous centrer sur des sujets précis. Après coup, j'ai réalisé que c'était très important pour moi — et pour tous les membres du comité — d'avoir ce portrait général.

Notre comité est tout nouveau. Je crois qu'il nous serait très utile de commencer par une vaste étude du genre, pour miser sur les réussites du Canada, mais aussi pour déterminer les domaines où la science et la recherche ont besoin d'aide, où sont les défis.

C'est ce que j'ai à dire.

• (1900)

La présidente: Nous vous remercions pour votre expertise, monsieur Cannings, et pour avoir partagé avec nous votre expérience.

Je vais faire la proposition au Comité. Est-ce que nous passons à Mme Diab ou nous faisons un tour de table?

M. Ron McKinnon: C'est vous le patron.

La présidente: Je veux m'assurer que vous vous sentiez écoutés.

Un député: Allez-y avec ceux qui ont la main levée.

La présidente: D'accord.

Madame Diab, vous avez la parole. Nous allons ensuite entendre M. Blanchette-Joncas.

[Français]

Mme Lena Metlege Diab: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je suis très fière de faire partie de ce comité historique.

[Traduction]

Nous attendons ce comité depuis 1867, alors cela ne me dérange pas d'attendre quelques minutes de plus avant de prendre la parole.

Je suis heureuse d'être ici. Je me réjouis à l'idée des conversations constructives et collaboratives que nous aurons à ce comité. Je crois qu'il faut braquer les projecteurs sur le secteur de la recherche, qui est fort. Il faut parler dans nos collectivités, dans nos provinces et dans les médias — à tout le monde — de nos scientifiques qui travaillent d'arrache-pied et aussi de la recherche qui est réalisée au pays. La plupart des gens n'en ont jamais entendu parler.

J'ai travaillé dans le domaine politique avant d'être ici. J'étais ministre au Cabinet de la Nouvelle-Écosse pendant huit ans. Nous nous centrons sur l'éducation postsecondaire et le travail, l'immigration, etc.

Je vais vous donner un exemple: j'ai organisé une rencontre entre les représentants du Brain Repair Centre, de l'Université Dalhousie, le sous-ministre et les responsables des études supérieures. La recherche réalisée dans cet établissement est reconnue à l'échelle internationale. Malheureusement, la plupart des gens n'ont aucune idée de ce qui se passe au pays. Le Brain Repair Centre n'a pas le temps ni les ressources nécessaires pour promouvoir sa recherche et la faire connaître aux gens. J'étais vraiment... Je n'en revenais pas, mais c'est vrai.

Deux de mes quatre enfants ont un doctorat: l'un d'eux en neuropharmacologie. C'est un scientifique. Ma fille est ingénieure chimiste. Grâce à eux, j'ai réalisé l'énorme travail qui était réalisé dans ces secteurs, et il y en a bien d'autres. Nous avons un bassin de talent énorme chez les jeunes. La situation n'était pas la même lorsque j'avais leur âge. La plupart des gens n'entendent jamais parler de cela.

J'espère que le Comité pourra mettre en lumière tout ce qui se passe dans les régions du pays. C'est ce qui me motive à siéger au Comité. Je suis très ouverte. L'Université Mount Saint Vincent, qui se trouve dans ma circonscription, fait un travail très important dans les domaines de l'éducation de la petite enfance et du vieillissement. C'est impressionnant.

Voilà les sujets sur lesquels nous pourrions collaborer, à mon avis. Nous pourrions trouver des façons de miser là-dessus.

La présidente: Merci beaucoup, madame Diab. Votre enthousiasme et votre passion sont contagieux. Je vous remercie.

Madame Bradford, voulez-vous prendre la parole?

Mme Valerie Bradford (Kitchener-Sud—Hespeler, Lib.): Oh, c'est mon tour...? Est-ce nous faisons un tour de...

La présidente: Excusez-moi, chers collègues. Je n'ai reçu aucune liste.

Allez-y, monsieur Blanchette-Joncas.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Merci beaucoup, madame la présidente.

D'abord, permettez-moi de vous féliciter pour votre élection.

C'est un honneur pour moi d'assister à la création du nouveau Comité permanent de la science et de la recherche. Il a peut-être fallu une pandémie pour que l'on comprenne réellement la nécessité de créer ce comité. Cela dit, je suis très fier d'en faire partie.

Certains de mes collègues disaient souhaiter que nous dressions un portrait de la situation. Cependant, je crois que nous avons déjà le portrait de la situation, et c'est entre autres grâce à vous, madame la présidente.

Il y a eu le rapport Naylor, ainsi que plusieurs recommandations qui sont restées lettre morte depuis 2017. Un réinvestissement massif doit être fait, notamment dans la recherche fondamentale. Malheureusement, le Canada est le seul pays du G7 qui a réduit ses investissements en recherche-développement entre 2000 et 2019. Par ailleurs, je dois malheureusement rappeler que le Canada est le seul pays du G7 qui n'a pas produit de vaccin contre la COVID-19. Le Canada est également le seul pays du G7 qui a pris part à l'initiative COVAX, et qui a donc qui a reçu des vaccins qui étaient destinés aux pays les plus pauvres.

Je crois que nous avons beaucoup de chemin à faire, même si je reste optimiste. Nous avons déjà un bon portrait de la situation. Il ne nous reste qu'à faire preuve de volonté et à trouver des solutions pour remédier à tous les problèmes qui ont déjà été répertoriés au cours des dernières années.

Je vous ai présenté quelques faits qui sont à mon avis incontournables. Le Canada et le Québec ont beaucoup d'expertise et font beaucoup de recherche scientifique sur la scène internationale. Cependant, il y a urgence d'agir dans le contexte de la pandémie dans laquelle nous nous trouvons. Il ne faut pas trop attendre pour nous pencher réellement sur la situation, qui est critique présentement.

J'ai rencontré des acteurs du milieu scientifique qui me disent qu'ils se font refuser à maintes reprises des projets, notamment dans le domaine de la recherche fondamentale, faute de financement. Je dois souligner la contribution significative faite par le gouvernement dans les dernières années en matière de réinvestissements, mais ces derniers n'étaient pas assez importants pour combler le manque qui s'est creusé dans les dernières années. Ce sujet me préoccupe personnellement, mais il préoccupe également de nombreuses personnes avec lesquelles j'ai pu échanger et qui sont liées au domaine de la science et de la recherche.

Un autre sujet me préoccupe, et, encore une fois, je m'appuie sur des faits. Il s'agit des critères de recherche établis par le gouvernement relativement à l'octroi de subventions aux chaires de recherche. Je déposerai d'ailleurs une motion à ce sujet un peu plus tard. Des critères relatifs à l'identité, à l'équité, à la diversité et à l'inclusion sont maintenant obligatoires pour les chaires de recherche.

Malheureusement, des scientifiques compétents qui auraient dû obtenir du financement n'ont pas pu l'obtenir, non pas par manque de compétence, mais parce qu'ils ne répondaient pas à des critères qui sont contraignants pour plusieurs scientifiques. Cela me préoccupe réellement. Ces gens sont talentueux et compétents, et il faudra étudier les répercussions de ces critères sur le développement, l'évolution, la découverte et la recherche dans le domaine de la science. Ces fameux critères font partie des sujets qui m'intéressent.

Bien entendu, l'argent est le nerf de la guerre. Nous devons donc déterminer si le financement dans son ensemble est juste à l'égard de tout le potentiel et le talent qui existent au Canada.

Ces questions m'intéressent et me préoccupent. J'espère que nous pourrions les étudier lors des prochaines réunions du Comité et que nous pourrions entamer nos travaux très rapidement.

Je vous remercie.

• (1905)

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Blanchette-Joncas.

Quelqu'un d'autre veut-il prendre la parole?

Allez-y, monsieur Lake.

L'hon. Mike Lake: Est-ce que nous pouvons enlever notre masque lorsque nous prenons la parole?

La présidente: Oui.

L'hon. Mike Lake: J'aimerais ajouter quelques commentaires.

C'est la première fois que le Comité siège. Selon mon expérience — et je suis ici depuis un bon moment —, les comités réguliers sont souvent embourbés dans d'autres sujets et n'ont pas suffisamment de temps pour réaliser des études exhaustives fondées sur les données probantes. Si nous avons appris une chose au cours des dernières années, c'est que dans notre monde, l'information est partout. Il est toutefois difficile de faire la différence entre ce qui est fondé sur des données probantes et ce qui ne l'est pas. Nous avons l'occasion de faire la lumière là-dessus.

Depuis environ deux ans, nos comités n'ont malheureusement pas pu être très actifs. Lorsque nous entreprendrons réellement les travaux du Comité, nous en serons à huit mois depuis les dernières séances. Les travaux parlementaires ont été suspendus en raison de la pandémie. Ensuite, on a déclenché les élections. Notre retour au travail a été retardé. Nous partons maintenant pour le congé des Fêtes et nous n'allons pas vraiment entreprendre nos études avant janvier ou février.

Nous avons l'occasion d'étudier des sujets de grande envergure. Je crois qu'il sera important d'étudier ces sujets. Je crois aussi qu'il faut étudier des questions de premier plan qui ne reçoivent pas suffisamment d'attention. Par exemple, le comité de la santé n'a pas le temps d'étudier toutes les questions d'importance. Comme nous ne serons pas aussi occupés que d'autres comités avec les mesures législatives, nous avons l'occasion d'étudier ces grandes questions en profondeur, de choisir les questions du jour au fil de leur émergence.

Il faudra faire attention de ne pas uniquement étudier les questions qui sont importantes pour nous de façon individuelle, dans notre propre monde ou dans notre circonscription. Dans l'intérêt général des Canadiens, nous devons faire la lumière sur les enjeux

qui affectent notre société de façon générale, et qui ne sont pas suffisamment visés par la recherche.

Nous pouvons étudier un sujet très évident: la réponse à la COVID-19. L'un des plus grands défis auxquels nous avons été confrontés au pays — nous venons tous de passer par une campagne électorale où nous avons frappé aux portes des contribuables —, c'est la confusion et le manque de clarté au sujet de ce que démontrent les données probantes. Je crois que le Comité a l'occasion de s'attaquer à ce sujet et d'en discuter. Nous pourrions inviter les plus grands experts au monde — dont une grande partie se trouve ici, au Canada — pour en parler. Ces experts ne s'entendent peut-être pas tous. Nous avons l'occasion de les réunir et d'aborder le sujet; de leur poser des questions. Si nous prenons nos responsabilités au sérieux, nous pouvons faire de grandes choses pour notre pays.

J'ai très hâte d'avoir l'occasion de le faire.

La dernière chose que j'aimerais dire est la suivante: s'il y a une chose que j'ai apprise... Je ne suis pas chercheur, mais je suis là depuis un bon moment et j'ai travaillé avec de nombreux chercheurs de classe mondiale, surtout dans le domaine de l'autisme, comme vous le savez, madame Duncan. Ces chercheurs ne veulent pas nous voir débattre uniquement au sujet de l'argent à la Chambre des communes. Ils veulent que la recherche serve à des fins utiles au nom des Canadiens et des collectivités avec lesquels ils travaillent. Nous avons l'occasion d'atteindre cet objectif.

• (1910)

La présidente: Merci, monsieur Lake. Je vous remercie de reconnaître les contributions des chercheurs, et de reconnaître les possibilités que nous avons en tant que comité.

Quelqu'un d'autre veut-il intervenir?

Allez-y, monsieur Tochor.

M. Corey Tochor (Saskatoon—University, PCC): Merci, monsieur Lake, pour vos commentaires éclairés sur les sujets que nous pourrions étudier en comité.

Je crois qu'on peut même espérer que le Comité ne devienne pas partisan... C'est peut-être un peu naïf de ma part. Les faits sont les faits, et ils se moquent bien des tendances politiques. Je crois qu'il est possible de faire un travail très important pour la population de notre beau pays.

Voilà les commentaires que je voulais faire.

La présidente: Merci, monsieur Tochor.

Est-ce que quelqu'un d'autre veut prendre la parole?

Allez-y, madame Bradford.

Mme Valerie Bradford: Merci, madame la présidente, et félicitations pour votre nomination à la tête de ce comité.

C'est un honneur pour moi de siéger au Comité. Je suis très heureuse à l'idée de travailler avec les estimés membres de tous les partis. Je crois que nous allons pouvoir travailler ensemble et atteindre des résultats importants. J'ai hâte de voir ce que nous pourrions faire.

Comme je suis nouvelle ici, je vais vous parler un peu de moi. Je représente la circonscription de Kitchener-Sud—Hespeler, dans la région de Waterloo, que l'on qualifie souvent d'extrémité ouest du corridor de l'innovation, appuyée par Toronto, à l'autre extrémité. La capacité de recherche de notre région est importante. Bon nombre d'entre vous connaissent probablement l'Université de Waterloo.

Je vais empiéter quelque peu sur la région de Lloyd Longfield, Guelph, également. Notre région d'environ 600 000 habitants compte trois universités de renom. L'Université de Guelph est reconnue pour sa recherche dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation.

L'Université de Waterloo est certainement reconnue pour ses forces dans les domaines de la technologie et des mathématiques, mais elle a également une grande expertise en matière de robotique. J'ai visité l'université avec son président — nouvellement élu — le mois dernier et j'ai constaté à quel point la recherche était importante dans cette université.

Avec la robotique, je crois que les possibilités sont nombreuses dans le domaine médical. Nous savons qu'il y a de graves pénuries de travailleurs de la santé. Il existe aujourd'hui des robots très sympathiques qui ne sont plus dans les cages des usines de fabrication et qui peuvent prodiguer de nombreux services de santé. Il y a peut-être des possibilités à cet égard.

Je pense aussi au domaine de l'aviation durable. Dans un pays aussi vaste que le Canada, nous n'avons d'autre choix que de voyager par avion — même pour nous rendre au travail ici, à Ottawa —, mais il faut rendre l'aviation plus durable et écologique. J'ai été heureuse d'apprendre qu'il y avait de la recherche dans ce domaine. Il y a aussi l'Institut Périmètre et le Quantum Institute.

Nous pourrions nous rendre dans diverses universités... Je sais que l'Université McMaster se trouve dans la circonscription de M. Collins. Nous avons aussi l'Université de l'Alberta, l'Université de Calgary... Nous pourrions voir ce que chacune d'entre elles fait.

Je suis d'accord avec M. Cannings et ce qu'il a dit plus tôt. Je crois qu'il faut dresser un portrait de la recherche canadienne à un certain moment, pour voir quelles sont ses forces, quelles sont les lacunes et dans quels domaines il faut accélérer le pas pour voir quelles occasions s'offrent à nous.

C'est tout ce que j'ai à dire pour le moment. Je parle trop, mais j'ai très hâte d'entreprendre le travail, de faire partie de ce groupe et de voir ce que nous pouvons accomplir ensemble.

• (1915)

La présidente: Merci beaucoup, madame Bradford. Je vous remercie de nous avoir parlé de vous et de votre région.

Est-ce que quelqu'un d'autre n'a pas encore pris la parole et souhaite le faire?

D'accord, chers collègues, voulez-vous aborder d'autres sujets? Il nous reste environ 45 minutes.

M. Corey Tochor: Une motion d'ajournement serait peut-être de mise.

Nous allons aborder les sujets et les études en sous-comité. À mon avis, ce serait plus utile que de discuter des motions aujourd'hui.

La présidente: Merci, monsieur Tochor. Je vais présenter l'idée au groupe.

Monsieur Tochor, à titre de précision, il s'agit bien de la motion d'ajournement?

M. Corey Tochor: Oui.

La présidente: Merci.

Chers collègues, une motion d'ajournement a été présentée. Voulez-vous en discuter?

Un député: Elle n'est pas sujette à débat.

La présidente: Elle ne peut faire l'objet d'un débat. C'est vrai. Excusez-moi, tout le monde. Il me faudra un peu de temps pour me remettre dans le bain.

Chers collègues, je vous souhaite à tous un joyeux Noël, de joyeuses Fêtes et mes meilleurs...

M. Ron McKinnon: Madame la présidente, j'invoque le Règlement: il faut un vote sur la motion.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Madame la présidente, j'aimerais intervenir avant que nous adoptions la motion visant à mettre fin à la rencontre.

J'ai une proposition à faire à mes collègues, qui pourraient y réfléchir d'ici à notre prochaine rencontre. À mon avis, ce serait intéressant de recevoir un breffage...

[Traduction]

L'hon. Mike Lake: Madame la présidente, j'invoque le Règlement: la motion ne peut être débattue.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Il n'y a pas de problème.

[Traduction]

La présidente: Y a-t-il consentement unanime?

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Non.

• (1920)

[Traduction]

La présidente: M. Tochor a présenté une motion d'ajournement. Veuillez lever la main si vous êtes d'accord.

(La motion est adoptée.)

La présidente: C'est tout.

Je vous souhaite donc à tous un joyeux Noël et de joyeuses Fêtes. Je me réjouis à l'idée d'entamer la nouvelle année avec vous.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>